

LE VINGT SIX MARS DEUX MILLE QUINZE A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR DIDIER MERLIN, PREMIER ADJOINT DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT MARS DEUX MILLE QUINZE.

PRESENTS : M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. – M. PETIT E. - Mme OMS ML. – M. FONTVIEILLE H. - M. DE BOISGELIN P. - M. PAINTRAND JF – M. MARTIN-LAVAL B - M. SCIALOM D. – M. CLAMOUSE A. - Mme FAVRE-MERCURET R. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. – Mme FASSIO I. – Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. - M. NENCIONI S. - Mme FABRY V. – Mme ESCRIG C. - Mme SALOMON ML. – M. CARABASSE P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme GUIRAUD I. procuration M. MERLIN – Mme MASANET C. procuration à M. PETIT E. – Mme LOPEZ MF. procuration à M. FONTVIEILLE H. – Mme AURIAC A. procuration à Mme VESSIOT A. – M. ATLAN J. procuration à Mme FABRY V. - M. DELON A. procuration à Mme ESCRIG C. - Mme MAUREL P. procuration à Mme FAVRE-MERCURET R.

ABSENTS : - M. VERNAY P.

Monsieur Jean-François PAINTRAND a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : PUBLICATION DE LA LISTE DES MARCHES PUBLICS SUPERIEURS A 15 000 € H.T. CONCLU PAR LA COMMUNE DANS L'ANNEE 2014

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame le Maire met à la disposition du Conseil Municipal la liste des marchés publics supérieurs à 15 000 € HT conclus par la Commune dans l'année 2014.

Le Conseil Municipal doit en prendre acte sans débat et sans vote.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **PREND ACTE** de la liste des marchés publics supérieurs à 15 000 € HT conclus par la Commune dans l'année 2014.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas,
Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole

